

DECRET N° 2000-30 DU 31 JANVIER 2000

Portant nomination au cabinet du Ministre du
Développement Rural

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Proclamation le 1er avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 97-279 du 11 juin 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural ;
- Sur** proposition du Ministre du Développement Rural ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 12 janvier 2000 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Les nominations ci-après sont prononcées au cabinet du Ministre du Développement Rural.

- Directeur adjoint de cabinet : Monsieur Abdoulaye TOKO YACOUBOU
- Secrétaire général du Ministère : Monsieur Georges N'DAH OSSORY.

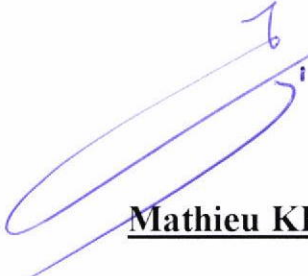
.../...

- Directeur de l'Administration : Madame Fouléra GABA née ABOUDOU TAFFA

Article 2.- Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

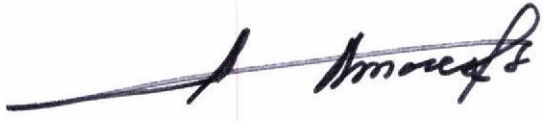
Fait à Cotonou, le 31 Janvier 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Abdoulaye BIO- TCHANE.-

Le Ministre du Développement
Rural,



Théophile N A T A.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4
MFE 4 MDR 4 AUTRES MINISTERES 16 SGG 4 DGMB-DCF-DGTCP-
DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCON-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3
UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 03 JO 1.-